

Services de retraite collectifs

Revue des marchés

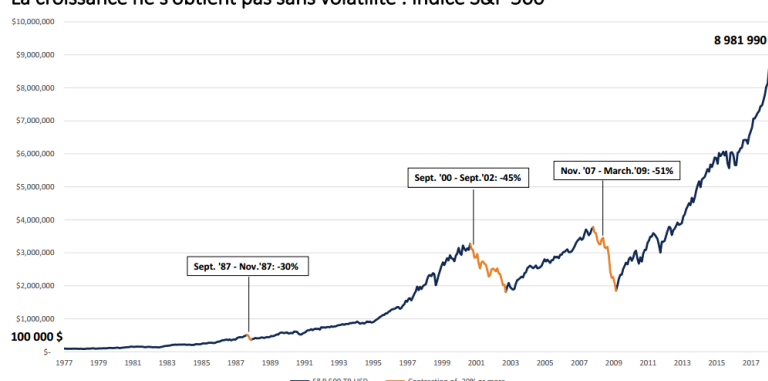
Informations et actualités sectorielles sur l'épargne et les placements à l'intention des promoteurs des régimes de La Corporation People

Dans notre dernier numéro de *Mise à jour des marchés*, nous vous avons donné un aperçu des événements du marché jusqu'au 10 mars. Depuis lors, nous avons constaté que l'économie et les marchés des capitaux n'ont cessé de se dégrader.

Fin février - début mars dernier, le marché boursier a réagi fortement aux impacts sur l'approvisionnement suite à la décision de la Chine d'arrêter ses activités industrielles afin de réduire la propagation de la COVID-19. La propagation du virus a affecté directement la demande globale. Les marchés des capitaux ont dû absorber le changement soudain des conditions économiques suite à l'importante diminution des dépenses d'entreprise et de consommation. L'incertitude quant à la durée nécessaire à un renversement de la situation a entraîné une extrême volatilité des marchés boursiers. Ainsi, depuis le début de l'année, ceux-ci sont en forte diminution avec des baisses journalières historiques. En effet, plusieurs investisseurs paniqués ont liquidé leurs actifs pour toutes sortes de raisons autres que la croissance à long terme. Nous nous attendons à ce que la volatilité se poursuive jusqu'à ce que l'incertitude actuelle se dissipe. La perspective de récession mondiale est désormais une possibilité et se traduit par une baisse de la valeur des actions.

Sur un plan plus positif, au cours des derniers jours, les gouvernements et les banques centrales ont introduit des mesures concrètes pour faire face aux risques sanitaires et effets négatifs de la pandémie. Les banques centrales ont mis en place des mesures afin de stimuler l'économie dans le but d'atténuer les retombées économiques de cette crise. Plusieurs gouvernements ont aussi mis en place des politiques fiscales pour venir en aide aux entreprises et contribuables ainsi que des mesures sanitaires afin de ralentir la pandémie. Toutes ces mesures et changements devraient avoir des effets positifs à plus ou moins court terme. Nous prévoyons faire face à d'autres nouvelles pessimistes au cours des prochaines semaines mais l'effort concerté pour faire face à la pandémie nous permet d'espérer que le marché boursier finira par se redresser et reviendra à un niveau d'activité relativement normal. La Chine se remet tranquillement en marche et de nombreuses entreprises et commerces sont à nouveau en activité. L'histoire nous enseigne que les marchés se redressent toujours mais que personne ne peut prédire à quel moment cela se produira.

La croissance ne s'obtient pas sans volatilité : indice S&P 500



Source : Morningstar, selon les rendements mensuels. Indice S&P 500 RG (\$ US), au 30 septembre 2018.

Que doivent faire les promoteurs de régimes ?

Pour la plupart des promoteurs de régimes d'accumulation, les principaux objectifs de votre régime de retraite collectif sont d'aider les employés à épargner en vue de leur retraite et d'améliorer la santé financière de vos employés.

Ayant ces objectifs en tête, considérez ce qui suit :

- Soyez prêts à répondre aux questions de vos employés qui s'inquiètent de la baisse de leurs investissements et de la volatilité sur les marchés :
 - Utilisez nos communications "Mise à jour pour les participants au régime" afin de leur rappeler l'objectif à long terme de leur épargne et les avantages de participer à un régime de retraite collectif.
 - Assurez-vous de les outiller afin qu'ils puissent avoir accès à de l'information tels les détails du plan, leur portefeuille d'investissements et les outils offerts par leur fournisseur de services.
 - Dirigez-les vers un conseiller financier pour obtenir des conseils spécifiques à leur situation.
 - Envisagez de proposer des séances d'information d'éducation financière à vos membres une fois le calme revenu.
- Les répercussions économiques peuvent éclipser les objectifs d'épargne à long terme de votre régime. Selon le type de régime offert, il pourrait y avoir des mesures à court terme pour vous aider, vous et vos employés, à libérer des liquidités. Pour plus d'informations, contactez votre consultant afin de vous renseigner sur les options disponibles.
- Assurez-vous qu'une gouvernance de régime reste en place et que les décisions prises soient bien documentées et conformes à la réglementation applicable et aux meilleures pratiques.

Si vous offrez un régime à prestations déterminées

- Revoyez vos objectifs à long terme et revoyez votre allocation d'actifs afin de vous assurer que vous disposez d'un portefeuille bien diversifié en actions, obligations ou autres titres à revenu fixe, ainsi que des catégories d'investissements alternatifs tels que l'immobilier ou des infrastructures.
- Envisagez la possibilité de déposer votre évaluation actuarielle à l'avance. Si vous ne devez pas déposer d'évaluation actuarielle au 31 décembre 2019, envisagez de devancer le dépôt afin profiter des rendements élevés de 2019 et réduire le risque de devoir augmenter les cotisations ou réduire les prestations en raison du ralentissement économique de 2020.
- Examinez vos projections de flux de trésorerie pour le versement des pensions. Assurez-vous de disposer de suffisamment de liquidité en obligations et autres actifs pour vous permettre le versement des pensions sans devoir vendre des actions à perte.